

Don de Mme YVONNE ANDRIEU



Le Numéro 10 centimes

Samedi 25 Juillet 1914



LA VIGIE

JOURNAL DE DEMOCRATIE SOCIALE DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale — un an . . . 12 fr. 00

DIRECTION SAINT-PIERRE

QUAI DE LA RONCIÈRE

IN-SERTIONS

Une à six lignes	3fr 00
Chaque ligne en plus	0fr.40
Réclames	0fr.50
Faits divers	1fr.00

ARMEMENT LOCAL

Nous sommes très heureux des mesures prises par le Gouvernement pour venir en aide à nos petits pêcheurs.

Le secours qu'ils obtiennent de la possession d'un moteur est grand à tous points de vue. Ils pêchent plus et se fatiguent moins.

Le résultat obtenu jusqu'à présent est bon, espérons que les secours continueront à venir.

Ils est bon cependant de poser encore une fois la question dont nous avons déjà tant parlé ici.

Que feront ces mêmes petits pêcheurs que feront nos braves ouvriers de tous les métiers s'il n'y a plus d'ouvrage l'hiver?

Si on veut empêcher les gens de prendre le chemin de l'exil, si on veut maintenir notre Colonie, il faut créer de l'ouvrage pour cela nous ne voyons qu'un moyen; faire les sacrifices nécessaires pour empêcher l'armement à la grande pêche, non seulement de disparaître, mais encore pour qu'il puisse se développer.

Inutile de dire encore une fois que, sans armement local tout disparaîtra.

Les ouvriers, les artisans, les manœuvres, partiront.

Le funeste Marchand dans sa triste jugeotte disait que l'armement local était vieux jeu, démodé, que sais-je.

Nous disons tous, que le Gouvernement peut et doit l'aider parce qu'il est plus nécessaire au pays que la petite pêche.

Les navires armant dans la métropole ont beaucoup moins de frais que ceux

de St Pierre.

Presque tout le matériel, vivres etc qui leur est nécessaire est pris dans les entrepôts de France et est embarqué en toute franchise.

Il n'en est pas de même à St Pierre. Il n'y existe pas d'entrepôt et les armateurs locaux sont donc obligés de faire venir tout ce qui est nécessaire à grands frais de frêts, assurances etc et encore de payer des droits considérables.

Ainsi une barrique de vin qui coûte 45frs en France à l'armement métropolitaine, parce que ce vin sera consommé en mer, reviendra à l'armement local à près de cent francs. Et ce vin sera lui aussi destiné aux marins et consommé en mer.

C'est une chose inadmissible: Cependant cela existe et il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'armement local disparaîsse;

Si on veut faire quelque chose pour l'armement local et en même temps pour le pays, mettez y en pratique ce qui se fait partout ailleurs.

Exonérez de droits tous les articles employés exclusivement pour les goélettes locales

Ou encore, puisque le gouvernement a donné des sommes à titre d'encouragement aux petits pêcheurs, qu'il en fasse autant pour la grande pêche des bateaux locaux.

Qu'il donne aux armateurs une somme de 1500 francs, par exemple, ou bien qu'il les exonère du paiement des cotisations à la caisse de prévoyance.

En aidant l'armement local à vivre, le Gouvernement aura fait beaucoup pour la Colonie, les ministres auront à cœur

de voir notre pays reprendre l'essor.

Comme le dit la Dépêche Coloniale, notre Délégué fait son possible pour nous, aidons le de notre côté en signalant au Gouvernement nos besoins.

Nous savons tous combien M.L, Légarde aime notre pays et désire ardemment lui voir reprendre la place qu'il mérite.

Nous lisons dans la dépêche Coloniale Illustrée:

ILES SAINT PIERRE ET MIQUELON

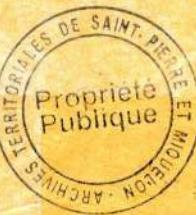
On a souvent dit que le petit Archipel des Iles St-Pierre et Miquelon, était plutôt une station de pêche qu'une colonie proprement dite, cette appréciation ne manque pas d'exactitude.

Très rapproché des côtes sud de Terre-Neuve, dans l'Océan Atlantique, entre le golfe de Saint-Laurent, le banc de St-Pierre et le banc au Sud, le Grand banc de Terre-Neuve au SE, ce petit territoire est le rendez-vous des équipages morutiers qui s'embarquent dans nos ports métropolitains de St-Malo, Granville, Fécamp, Cancale, Nantes, Bayonne etc.... pour aller exercer leur rude et pénible industrie sur le French Shore.

L'archipel de St-Pierre et Miquelon comprend: l'île de St-Pierre, l'île aux chiens etc la grande Miquelon (avec l'isthme) L'île aux petits Miquelon. Sa superficie totale est d'un peu plus de 241 K.mètres carrés.

Autrefois les îles avaient à leur tête un gouverneur, depuis plusieurs années, elles ne sont plus administrées que par un administrateur des Colonies.

Il y a quinze ans, la population sédentaire des îles dépassait 6000 habitants, depuis les difficultés soulevées par l'Angleterre



à propos de la récolte de la boîte par nos pêcheurs, et la promulgation du Bait-Bill l'exode vers le Canada a réduit sensiblement cette population qui n'est plus que de 4500 habitants.

Les îles St-Pierre et Miquelon sont représentées dans la Métropole par un délégué élu au Conseil supérieur des Colonies: ce délégué est depuis de nombreuses années M. L. Légaré qui a combattu, avec la plus grande énergie, la déchéance dont notre petite possession de l'Amérique du Nord est menacée depuis si longtemps.

LE 14 JUILLET

La fête nationale a été célébrée cette année à St Pierre avec beaucoup d'entrain et de gaieté.

Le croiseur Friant a participé dans une large mesure à en rehausser l'éclat. Nous ne saurions trop faire l'éloge du Commandant Lagrenée et de ses officiers qui ont fait tout leur possible pour plaire. Ils y ont pleinement réussi.

M. l'Administrateur et Madame Chabaud, qui gagnent à se faire connaître, ont été d'une amabilité charmante et se sont prodigués vis à vis de la population et de leurs invités.

Un petit mot pour le Maire de St Pierre et son Conseil Municipal qui avaient organisé une partie du programme, eux aussi ont donné de leur personne.

Le Friant devant quitter la rade le 14 au soir les réjouissances ont commencé la veille.

Le matin de ce jour, de 10 à 11 heures et le soir de 1 à 3 heures avait lieu à bord une réception populaire.

Beaucoup de St Pierrais en ont profité pour visiter le navire qui, quoique pas très moderne, offre cependant un véritable intérêt. A bord on s'est prodigué pour faire honneur aux visiteurs.

A 3 heures le Commandant Lagrenée recevait en matinée un certain nombre d'invités;

Une embarcation remorquée par deux doris et contenant toute une troupe de marins costumés accoste à l'échelle.

Ils se rendent directement à l'avant du navire où avait été dressée une scène.

Les invités s'assoient, les marins se

rangent et le chef de cette troupe revêt d'immenses peaux d'ours, la figure ornée d'une superbe moustache, annonce au public qu'il arrive avec sa cour de la voie lactée, qu'en passant il a voulu faire une petite visite à St Pierre, mais qu'il s'est égaré dans la brume.

Il est accompagné de son épouse, de ses ministres de son astronome et présente aux assistants une demi douzaine de prisonniers qu'il a fait en traversant une planète inconnue.

Ces malheureux ont la langue, et ne semblent pas rassurés sur le sort qui va leur être fait.

Le monarque en voyage, débite tout un boniment où il est question du grand banc, de la morue, de St Pierre.

Viennent ensuite des amateurs qui disent avec beaucoup d'entrain des monologues cocasses, des chansonnettes et des poésies, enfin les spectateurs assistent à une lutte.

Deux jeunes gens, véritables athlètes, le torse nu, se saluent courtoisement, s'emboignent et luttent avec une adresse, une vigueur, une habileté tellement grandes que la foule, impressionnée applaudit à tout rompre.

Le spectacle est terminé, les invités descendent dans la batterie où est servi un très beau buffet.

On visite un peu partout et on admire la magnifique coupe offerte au navire il y a quelques années à l'occasion du naufrage du paquebot le Delhi.

On se souvient que ce vapeur, qui portait entre autres passagers le Duc de Fife fit naufrage sur les côtes du Maroc. Un danger sérieux menaçait, la télégraphie sans fil rendit de grands services. Le Friant qui se trouvait à Toulon reçut un des premiers messages et partit en toute hâte.

Son équipage contribua puissamment au sauvetage des naufragés, malheureusement quatre hommes du bord périrent, victimes de leur courage.

Le soir de 9 à 10 le croiseur avec ses guirlandes de feux électriques et ses projections qui rayonnaient dans tous les sens offrait un spectacle féerique.

A 10 heures brillante réception à l'hôtel du Gouvernement.

Les danses s'organisent et se suivent

presque sans discontinuer. Jeunes et vieux rivalisent d'ardeur et s'en donnent à cœur joie, mis de suite à l'aise par la simplicité charmante de Monsieur et Madame Chabaud qui se prodiguent pour plaire à tous.

Le buffet était parfait, les invités y ont fait le plus grand honneur.

A quatre heures du matin on dansait encore quand la lumière électrique s'éteignit et le jour surprit les danseurs au milieu d'une farandole dont le protocole était complètement exclu.

Le 14 au matin le soleil s'est levé radieux, il faisait presque chaud.

A 9 heures 1/2 eut lieu sur la place du Gouvernement la revue annoncée.

Une centaine de marins furent passés en revue par le Commandant Lagrenée, qui aussitôt remit la croix de la légion d'honneur à un mécanicien principal du croiseur et la médaille militaire à un maître.

Le défilé fut très réussi, la musique de la ville se fit entendre à plusieurs reprises.

A une heure, tirs au Stand et au Sana-tarium.

Le départ a lieu de la Mairie musique en tête.

Le maire, l'Administrateur et le Commandant en second du Friant prennent la tête.

Les tirs ont lieu sans incidents, nous donnons ci-dessous la liste des gagnants.

Au Sanatorium le maire reçoit ses invités et leur offre une coupe de champagne.

A 2 h 1/2 le commandant en second M. Robert, retourne à bord, le navire devant partir à 4 heures.

En prenant congé il exprime au nom du Commandant Lagrenée et au nom des officiers du bord toute la satisfaction qu'ils ont éprouvée de l'excellent accueil qui leur a été fait.

Le maire répond qu'il est heureux de penser que les officiers du Friant emportent un bon souvenir de leur séjour à St Pierre, il leur souhaite bon voyage et espère bien les revoir le mois prochain à l'occasion des régates.

A 5 heures le navire appareille et disparaît bientôt à l'horizon.

Le soir à 10 heures, après audition sur

la place du Gouvernement de plusieurs morceaux exécutés très brillamment par l'amusique St-Pierraise et une bataille de confettis très animée, a lieu la retraite aux flambeaux si chère à notre brave population.

Elle est réussie en tous points, la foule est énorme, le beau temps s'y prête, la longue colonne parcourt les rues de la ville, la musique joue, les clairons sonnent c'est une animation extraordinaire.

Une ovation est faite devant la demeure de M l'Administrateur, on joue la Marseillaise. A onze heures a lieu la dislocation.

Fatigués mais contents, les habitants reprennent le chemin de leurs demeures, les fêtes sont terminées.

PRIX D'HONNEUR

1er Prix	Albert Ozon.
2e	Joseph Grosvallet.

1ère SECTION

1er Prix	Auguste Turgot
2e	Joseph Derouet
3e	Amédée Douet

2eme SECTION

1er Prix	Joseph Rivière
2e	Albert Grosvallet
3e	Etienne Casamayor

Carabine Flabert

1er Prix	Pierre Levèque
2e	Julien Briand
3e	Henri Langronne

Course de Bicyclettes

1er Prix	J Bte Etcheverria
2e	Auguste Legentil
3e	Jacques Viéla

AUX MÈRES ET FEMMES DE MARINS

Quand le pêcheur est parti à Terre-Neuve celles qui restent au foyer, les mères, les épouses, les sœurs, causent souvent des absents et, les voyant par la pensée au milieu de leurs durs travaux, songent avec attendrissement que là bas à St-Pierre ils sont privés de bien des choses et qu'en leur envoyant un mandat poste de quelques francs, pris sur la réserve, ou gagnés en

faisant quelques journées à la ville, ils pourront se passer certaines fantaisies, acheter des objets utiles.

Leur intention est noble mais, dans la plupart des cas, le but qu'elles se proposent est manqué.

Les marins sont de grands enfants faibles et neuf fois sur dix emploient cet argent à boire, ils se dégradent, s'abrutissent et compromettent leur santé.

Nous mettons ces malheureuses en garde. Qu'elles écoutent plutôt la raison que leurs cœurs de mère et d'épouse.

Nous les assurons qu'ici leurs parents n'ont besoin de rien, les pêcheurs sont bien nourris, bien soignés et si la maladie les terrasse s'ils sont victimes de nombreux accidents si fréquents, dans leur dur métier, l'hôpital les reçoit.

là ils reçoivent les soins éclairés de nos Docteurs, dont le zèle et le dévouement sont bien connus.

Gardez donc votre argent, braves mères, dignes épouses, gardez-le dans votre bas de laine si populaire dans notre vieille France.

Si la campagne est mauvaise il vous sera utile pour l'hiver au retour du cher absent, et si la mort impitoyable vous le prend, peut-être vous sauvera-t-il la vie, à vous et à vos enfants.

AVIS A LA POLICE

D'année en année les pêcheurs du banc deviennent de plus en plus difficiles à gouverner.

Il règne parmi beaucoup de ces marins une sorte de frénésie de faire le mal dont on a peine à discerner les causes.

A St Pierre il est regrettable de constater que certaines personnes encouragent ces malheureux, les incitent à des actes délictueux et coupables parce qu'un intérêt pécuniaire sordide les pousse.

On sait que les pêcheurs reçoivent des avances très élevées. Quand il viennent à St Pierre ils sont donc munis de tout ce qui leur est nécessaire.

Cependant à chaque instant des pêcheurs prennent sur leur compte des bottes, des effets cirés, dont il n'ont nul besoin et vont les revendre à vil prix à des misérables qui n'ont pas honte de trafiquer ainsi de la faiblesse des grands enfants que sont les marins.

Nous n'hésitons pas à qualifier ces agissements. Ce sont ces vols ni plus ni moins car, dans la plupart des cas, ces objets qui coûtent cher aux marins sont revendus à vil prix.

Nous invitons donc les autorités, la police à faire bonne garde et à pincer impitoyablement les auteurs de ces actes abominables. Nous sommes décidés à mener une campagne très sérieuse à ce sujet.

Il faut que ces misérables soient traqués et condamnés avec toute la sévérité possible à l'intérêt général le commandant. Que chacun fasse son devoir et nous verrons sous peu cesser ces actes de vandalisme.

LES IVROGNES

On se plaint du nombre considérable d'ivrognes rencontrés dans nos rues et on en conclut que St-Pierre est un lieu de perdition pour tous ceux qui sont tentés par la dive bouteille.

Les marins ivres que l'on voit en ville, sortant des cabarets sont tous des pêcheurs de la métropole et c'est une erreur profonde de croire que, dans ce pays ils boivent plus que dans d'autres villes maritimes de France.

Les St-Pierrais sont en grande généralité très sobres, on ne rencontre ici que peu d'ivrognes du pays et surtout d'ivrognesses ce qui hélas est si fréquent dans certaines régions du Nord de la France.

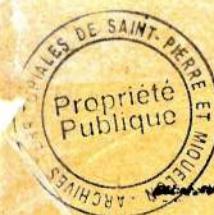
On prétend que les boissons absorbées à St-Pierre sont mauvaises. La plupart nous viennent de France et sont les mêmes que celles consommées dans les bistrots et les guinguettes de nos ports. Ce n'est pas ici que les marins prennent le goût de ces boissons qui les enivrent et les ravalent souvent au rang des bêtes.

Beaucoup de ces malheureux absorbent l'eau de vie dès leurs plus jeunes années.

Si vous voulez qu'il n'y ait pas d'ivrognes à St-Pierre commencez par supprimer ceux qui nous viennent de France.

Dans le pays même il n'y a pas d'ivrognes, renseignez vous à s verrez qu'il n'y a pour ainsi dire jamais d'arrestations l'hiver pour ivrognerie, alors que tous les marins pêcheurs sont rentrés en France.

Gardez vos pochards Messieurs de la



métropole, nous avons assez de nos défauts sans qu'on veuille nous détruire ceux des autres.

HOSPICE DE VIEILLARDS ET ORPHELINAT

Il ne faut jamais désespérer de l'avenir, ceux qui travaillent pour nous le conseillent.

C'est justement que nous avons appris l'intention de Monseigneur Légasse de créer à St-Pierre un asile pour les vieillards et un orphelinat.

Infatigable, il songe toujours à ses chers St-Pierrois et poursuit la réalisation de ses projets, avec cette tenacité que nous avons admirée lors de la construction de cette magnifique Eglise qui coûte plus de cinq cent mille francs, donnés par la générosité des français.

Ne nous laissons donc pas aller au découragement, travaillons au relèvement de notre chère Colonie, aidons dans leur tâche souvent ingrate ceux qui nous veulent du bien, c'est le meilleur moyen de leur prouver notre reconnaissance.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Le Congrès Eucharistique de Lourdes a lieu cette semaine.

Cette grande fête catholique va attirer dans cette ville une affluence considérable de fidèles, de voyageurs, de curieux.

Nous y serons dignement représentés par notre vénéré préfet apostolique Monseigneur Légassé qui a été choisi par le Saint père pour accompagner un de ses légats.

C'est un honneur bien mérité par ce saint homme qui est en même temps un grand patriote.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces fêtes.

DISTRIBUTION DE PRIX

Pour la première fois le collège St-Christophe faisait l'autre jour une distribution

solennelle de prix.

La grande salle de l'établissement avait été aménagée et état.

La fête était privée, les parents seuls ayant été invités.

Sur la scène ont défilé les jeunes élèves.

Quoique débâts ils s'en sont bien tiré nous applaudissons à leurs efforts et félicitons leurs professeurs.

M l'aumônier des œuvres de mer a prononcé une très belle allocution.

Le Maire, qui avait été invité à présider, a également adressé quelques paroles d'encouragement aux élèves.

Rappelons que c'est Monseigneur Légasse qui a fondé le collège St Christophe, c'est à lui que nous devons le bienfait d'une école libre, si utile dans ce pays, comme stimulant aux élèves.

Courage et Dévouement

Il y a quelques jours le jeune Pierre Andrieux a sauvé d'une mort certaine un marin d'un navire long courrier qui se noyait dans le barachois.

Ce marin se rendait à son bord en canot et à la godille lorsque tout à coup il tomba à la mer.

Témoin de l'accident, le jeune Andrieux saute dans un doris qui se trouvait à portée nage vigoureusement et arrive à temps pour sauver le malheureux marin au moment où il allait disparaître.

Le courage et le sang-froid du jeune Andrieux dans la circonstance sont d'autant plus dignes d'éloges qu'il n'a que 13 ans.

Nous tenons à le féliciter de la belle action qu'il a accomplie.

ARRIVAGES DES BANCS

		morues	qtx
Juill 1	Canada	90.000	2989
2	N D des Dunes		1962
2	Lélia	21.000	368
2	St Pierre	46.000	877
2	Ondine	37.000	555
3	St Méen	58.000	1600 P L
3	Aiglon	105.000	1200 P L
4	Adour	23.000	400
4	Fois Robert	52.000	843
4	Jean Bte	20.000	424

4	Pandora	21.000	372
4	Rose	40.000	540
6	Flora	36.000	P L
6	Jeanne D'arc	21.000	P L
6	Anna Maria	60.000	P L
6	Rosemonde	40.000	1923
7	Félicité	54.000	452
7	France	125.000	P L
7	Hérald	3.000	115
8	Jeannette	55.000	1512
8	Jupiter	50.000	1220
8	Bayonnaise	20.000	308
10	Rosita	65.000	2192
10	Malvina	50.000	700
11	Binicaise	65.000	1076
11	Joséphine	43.000	750 P L
11	Pauline Louisa	31.000	750
12	Gardénia	45.000	700
13	N D Lourdes	70.000	1543
14	Xénophon	8.000	322
15	Diligente	64.000	900
15	Eug Robert	14.000	240
15	La Somme	131.000	1400
15	Albert	4.000	168

AVIS

Les bottes en caoutchouc de la marque "Bear Brand" sont les meilleures du monde entier.

Ces chaussures font un grand usage.

En vente chez tous les fournisseurs à la Cleveland Trading Co 156 State Street Boston.

Défense de chasser ou de ramasser des graines sur la ferme de la pointe au cheval.

Jean Olano

Les soussignés, coiffeurs dans la Colonie, informeront le public que depuis le 1er juillet courant le tarif appliqué dans leur salon de coiffure est le suivant:

Barbe	0fr.35
Taille de barbe	0fr.40
Coupe des cheveux	0fr.65
Coupe des cheveux "enfants au-dessous de 15 ans"	0fr.50
M. Tauzin	Jh. Amestoy
	L. Lalanne